

TERMES ET CONDITIONS CAMPS DE VACANCES

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

1. RÈGLEMENT DU GROUPE

1.1. Comportement

Lors de la participation au camp de vacances, les enfants se comportent toujours avec respect envers les autres enfants et les encadrants. Ils doivent toujours respecter les accords conclus.

- Nous ne tolérons pas les comportements d'intimidation. Les enfants qui manifestent un comportement d'intimidation de manière répétée pourraient à l'avenir être exclus d'autres camps de vacances.

1.2. Manger et boire

Les journées de camp se déroulent toujours de 8h30 à 16h30. Un service de garde d'enfants est également assuré de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h00. L'organisation offre à tous les enfants un fruit chaque jour à 10h30 et un biscuit et un jus à 15h00. Les parents offrent à leurs enfants un lunch sain pour le midi.

- Les enfants peuvent boire que de l'eau est. Il y a toujours la possibilité de remplir leur gourde si nécessaire.
- Manger des biscuits avec trop de chocolat n'est pas autorisé. Il est également interdit de manger des chips, des noix salées, etc.
- Nous ne voulons pas trouver du fast-food dans les boîtes à lunch des enfants. Si tel est le cas, nous proposerons à l'enfant concerné une alternative saine et les frais seront ensuite facturés aux parents.

2. ANNULATION ET ABSENCE

2.1. Termes d'annulation

Pour raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical, le camp sera annulé sans frais. Dans tous les autres cas, les frais de dossier en cas d'annulation sont de €30,00 jusqu'à 2 semaines avant le camp. En cas d'annulation 2 semaines avant le début du camp, le montant total sera toujours facturé.

2.2. Absences

Si un enfant ne peut pas être présent à une journée de camp pour laquelle il est inscrit, cette absence doit être signalée par email **au plus tard avant 8h30 le jour même**. Les e-mails concernant les absences seront envoyés à **afwezigheden@studiehulpsvg.be**.

3. GEBRUIK MATERIAAL

Pendant le camp de vacances, beaucoup de matériaux de bricolage sont mis gratuitement à disposition des enfants. Il est donc attendu que tous les enfants manipulent toujours ce matériel avec respect. Si un enfant endommage le matériel (intentionnellement ou non), cela sera toujours répercuté sur les parents.

4. FACTURATION

Lorsque nous aurons reçu l'inscription de votre (vos) enfant(s), nous vous enverrons une facture par e-mail pour organiser le paiement du camp. La place de votre (vos) enfant(s) sera alors réservée chez nous pour une semaine. Si nous ne recevons pas le paiement à temps, votre enfant perdra sa place.

Vous avez des difficultés à payer la totalité de la somme en une seule fois? Aucun problème! Dans ce cas, vous pouvez nous contacter avant d'inscrire votre enfant. Nous élaborerons ensuite ensemble un plan de paiement.

5. D'ACCORDE

En signant ce formulaire, je déclare accepter les conditions générales liées au fonctionnement des colonies de vacances organisées par l'agence « Studiehulp SVG ».

Nom: _____

Date: ___ / ___ / _____

Parents de: _____

Signature: